



Vente maison particulier avec mandat sans exclusivité

Par **claroune82**, le **28/08/2010** à **16:45**

Bonjour,

Nous avons, il y a 2 semaines, visité une maison à vendre, via une agence, qui nous a beaucoup plu. Nous n'avons signé aucun bon de visite à l'agence à ce moment là.

Nous nous sommes rendu compte que les propriétaires de cette maison avaient également mis une annonce, pour vendre la maison en direct particuliers.

Nous les avons donc contacté, afin de traiter en direct avec eux, de manière à ne pas payer de frais d'agence.

Les propriétaires ont signé, avec l'agence avec laquelle nous avons visité une première fois la maison, un mandat sans exclusivité. Ils n'ont reçu, suite à notre visite via l'agence, aucun compte-rendu de visite de la part de cette agence, et n'étaient donc pas au courant que nous avons visité une première fois la maison par agence.

Sachant que nous n'avons pas signé de bon de visite, et que les propriétaires n'ont pas reçu de compte-rendu de visite, pouvons nous acheter la maison directement avec les propriétaires?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **mrodet**, le **29/08/2010** à **15:08**

Bonjour,

Je suis dans le même cas que la personne qui vient exposer son problème.

Je récapitule:

j'ai visité une maison sans exclusivité de vente avec une agence.

L'agence m'a rien fait signé ni indiqué oralment que j'étais lié avec eux pour l'achat éventuel de ce bien immobilier.

Suite à une annonce j'ai contacté les propriétaires directement, et je me suis mis d'accord avec eux sur un prix d'achat de la maison.

Dans quelles mesures suis je lié à l'agence?

Merci d'avance pour vos réponses.